

# L'ombre de Q. Roscius le comédien. Racine lecteur de Cicéron et de Quintilien

Jérôme Lecompte

## ▶ To cite this version:

Jérôme Lecompte. L'ombre de Q. Roscius le comédien. Racine lecteur de Cicéron et de Quintilien. Europe, 2020, Racine, dir. Tristan Alonge, Alain Genetiot (1092), p. 34-44. hal-04691521

# HAL Id: hal-04691521 https://hal.science/hal-04691521v1

Submitted on 13 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'ombre de Q. Roscius le comédien Racine lecteur de Cicéron et de Quintilien

D'un livre à l'autre passent comme des ombres. Ce sont, dans une bibliothèque privée, les mots et les noms qui la plupart du temps restent secrètement liés, pour un lecteur unique, mais qui parfois subsistent à l'état de bribes, quand ce lecteur les a lisiblement reportés en marge de ses exemplaires ou entre leurs lignes, de sa propre main, afin de donner du relief à son index mental : tantôt signes de reconnaissance, tantôt marques d'intérêt, témoins d'une étude, ces jalons disséminés de page en page prennent la forme d'annotations verbales ou non-verbales. D'intensité variable, ces traces fondent un souvenir de lecture ou en confortent un autre ; elles appellent aussi une relecture, occasion éventuelle de les compléter. Mais à la dispersion de la bibliothèque, tous ces hyperliens intimes sont rompus, tronqués, vidés. Le sens profond de ces mots et signes manuscrits est perdu. Quelques-uns des livres annotés par Racine ont échappé à cette ruine, et c'est à travers certains d'entre eux que nous voudrions suivre l'une de ces ombres pour poser les problèmes et les enjeux d'une étude des traces de lecture. Cas unique, le nom de « Roscius » figure de la main du poète dans un Plutarque et trois Cicéron. Quelle espèce de fascination a-t-il produit, pour être écrit dans ces marges et souligné d'un trait ferme ? Et qui, surtout, du comédien ou de l'orateur, intéresse alors Racine ?

#### Bibliothèques de Racine

L'étude des annotations de Racine croise plusieurs niveaux de complexité, qu'il convient de distinguer au préalable.

Premier point, la reconstitution de la bibliothèque perdue se dédouble parce que les résultats issus de la collecte matérielle et de méthodes plus spéculatives se complètent sans se recouper complètement. D'une part, en effet, il faut compter vingt-et-un exemplaires à la BnF, dont un à Richelieu, mais également un à Versailles, un à Munich, et trente-quatre à Toulouse - soit cinquante-huit exemplaires conservés, au sens technique. Le premier fonds de la Bibliothèque Royale a été constitué le 15 mars 1756 par un don de Louis Racine ; puis, à sa mort, Le Franc de Pompignan acquiert des volumes que rachète l'archevêque Loménie de Brienne pour en doter le collège royal de Toulouse, en 1785. Plusieurs ont ensuite réapparu, certains font encore partie de collections privées. D'autre part, un « État des livres demeurés après le décès de feu M. Racine »1, dressé le 14 mai 1699, donne de cette bibliothèque une image étendue, quoique peu précise et non exhaustive, ce qui a donné lieu à deux importantes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Minutier Central, Étude LXXV, MC/RS//476, « Inventaire après décès de Jean-Baptiste Racine [...] » (consultable en ligne, http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr).

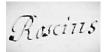
tentatives de reconstruction. Les études de Bonnefon (1898) et Balmas (1964-1965) reposent sur des méthodes distinctes : la première recense les exemplaires à partir des collations effectuées par Paul Mesnard et d'une version fautive de l'état estimatif procurée par Grouchy (1892), mais s'appuie également sur une enquête lancée auprès des bibliophiles dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (1893-1894) ; la seconde rétablit avec rigueur le texte de l'état estimatif, et se fonde sur tous les indices pour identifier les éditions<sup>2</sup>.

Deuxième point, si les exemplaires annotés ont fait l'objet de collations dès le début du XIXe siècle, celles-ci n'apparaissent ni exhaustives ni méthodiques. Il faudrait détailler les paramètres de l'annotation en recourant aux méthodes de l'histoire du livre et de la philologie<sup>3</sup>: position, langue (français, latin, grec), instruments utilisés (plume, mine de plomb, crayon rouge), couleur de l'encre (du marron au noir), marques non-verbales (soulignements, accolades, astérisques), et enfin, distinction des différentes mains de Racine à partir de quelques variantes de tracé, en particulier décrites par Roy C. Knight<sup>4</sup>. Entre 1655 et 1699, plusieurs changements ont affecté la graphie : est-il possible d'en tirer parti ?

Tout cela nous amène à l'enjeu principal de ces études, l'effort de reconstruction de la bibliothèque mentale de Racine. Dans les passages fortement annotés, par des mots ou par des traits, on verra l'indice d'une attention de lecture particulière<sup>5</sup>. Que retient Racine de ses lectures ? Que peut-on inférer des traces laissées en marge ou entre les lignes ? Le cas de Roscius fournira un aperçu de ces niveaux de complexité, de la méthode retenue, et de ce que l'on peut en attendre.

#### Les deux Roscius

En marge des *Vies* de Plutarque, in-folio en grec imprimé à Florence par Filippo Giunta en 1517 (BnF, Rés J 88), on trouve sur la première page consacrée à Cicéron le simple nom de « Roscius » (f° 109 v°) [1], dans la calligraphie du jeune Racine ; le R majuscule, en effet, est similaire à celui de l'ex-libris du volume :



Le nom désigne alors Sextus Roscius, que Cicéron a défendu au début de sa carrière. Or, sur la page opposée, au lieu où sont évoqués les acteurs Quintus Roscius, pour la comédie, et Ésope, pour la tragédie, se détache seul en marge le nom « Æsopus ». La confusion probable du jeune Racine n'empêche pas une première reconnaissance d'un personnage. Mais ce sont les marques ultérieures qui vont nous intéresser.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> P. Bonnefon, « La bibliothèque de Racine », *RHLF*, t. 5, 1898, pp. 169-219; Enea Balmas, *L'Inventario della biblioteca di Racine*, Università di Padova, *Annali*, Serie 1, vol. I, 1964-1965, pp. 413-472; R. Picard, *Nouveau Corpus Racinianum*, Paris, CNRS, 1976, pp. 446-451.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Susanna Phillippo, Silent Witness: Racine's Non-Verbal Annotations of Euripides, 2003.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> R. C. Knight, *Racine et la Grèce* [1951], Paris, Nizet, 1974, pp. 143-153.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> S. Phillippo, op. cit., p. 7.

### Cicéron sur les rayonnages de Racine

En dehors des discours, le nom de Quintus Roscius se retrouve dans quatre dialogues de Cicéron, dont le *De Oratore*. Or ces occurrences, pour la plupart, ont fait l'objet d'annotations de la part de Racine dans trois exemplaires conservés. Elles se répartissent en anecdotes biographiques et en remarques sur la rhétorique, et ont en commun d'être écrites en français.

Trois autres exemplaires des *Opera* complets de Cicéron aujourd'hui perdus ont été identifiées par Enea Balmas d'après l'état estimatif : une édition de Jean Gruter publiée en 1618 à Hambourg chez Froben, en deux volumes in-folio (n° 47) ; une édition de Robert Estienne, parue en 1538-1539, deux in-folio également (n° 230) ; une édition Elzevier, Leyde, 1642, en dix vol. in-12 (n° 290). Nous laissons de côté les éditions séparées des lettres. Respectivement estimées 12, 18 et 40 livres tournois, ces trois éditions n'ont pu être acquises avant 1664 et la première gratification. Les trois éditions documentables, peut-être conservées en raison de la valeur intime et profonde de leurs autographes, comportent vingt traces de lecture liées à Roscius, numérotées entre-crochets. Par souci de lisibilité, nous modernisons l'orthographe.

## Description matérielle des annotations

## 1) Philosophie de Cicéron (Frellon, 1562)

*M. T. Cic. de Philosophia pars prima (-secunda),* Ex castigatione Joannis Boulierii, Lugduni, apud J. Frellonium, 1562 (BnF : RES-R-2329, Gallica).

- De Nat. Deorum, vol. 2, p. 34 : « Roscius avait la vue mauvaise » [2] ;
- De Divinatione, 1. II, vol. 2, p. 223 : « N » souligné et accolade à la mine [3], en partie couverts par une accolade et une note à l'encre : « Prédiction de la gloire future de Roscius » [4].
- De Legibus, l. I, vol. 2, p. 276: accolade et « N » [5] souligné à la mine, face à une mention de Roscius; le texte in cantu cæciderat a été souligné. On le traduirait littéralement « il avait taillé dans son chant ». Les éditions modernes rétablissent différemment ce passage corrompu: in cantu remiserat (éd. Ch. Appuhn, Garnier, 1932), il « avait réduit l'ampleur de sa voix », ou in cantu remissius cecinerat (éd. G. de Plinval, CUF, 1959), il avait « abaissé certaines notes de son chant » (I, IV, § 11). En évoquant la vieillesse du comédien, Atticus recommande à l'orateur d'adapter sa diction à son âge pour ne pas perdre en éloquence. Le verbe cæcidere (frapper, abattre) implique une action plus violente que remittere (relâcher, détendre) ou son adverbe remissius (de façon plus atténuée).

Si la note [2] détache une simple anecdote, elle n'en signale pas moins l'intérêt pour un personnage de l'antiquité, alors que [4] relève d'une lecture sur les présages. En revanche, [5] sert de repère à une remarque de Cicéron sur la déclamation.

## 2) Rhétoriques de Cicéron (Gryphe, 1546)

*M. Tullii Ciceronis Rhetoricum secundus tomus*, Apud Sebastianum Gryphium, Lugduni, 1546, in-16.

De reliure ancienne, cet exemplaire en maroquin rouge à tranches dorées comporte des notes autographes en « 27 endroits du volume »<sup>6</sup>, éditées *en partie* par Paul Mesnard, reproduites par Raymond Picard<sup>7</sup>. Il a fait partie de la bibliothèque Ambroise-Firmin Didot, objet d'une vente en juin 1878, et doit faire encore aujourd'hui l'honneur d'une collection privée. La double annotation suivante figure en page 45 :

 De Oratore, I : « Ch. XXVIII. Excellence de Roscius. Il n'a pu avoir de disciple qu'il approuvât » [6 et 7].

L'absence de collation méthodique nous prive des éléments laissés de côté par Mesnard. Un exemple suffit à l'éclairer. À l'occasion d'une vente, en 1973, Picard a obtenu de faire un relevé précis des annotations de l'exemplaire des œuvres d'Horace (Heinsius, 1653). Il les avait déjà éditées d'après Mesnard. Mais il s'avéra que celui-ci n'avait retenu que la moitié de ce qui constitue, « comme c'est l'habitude, une sorte de table analytique courante »<sup>8</sup>. On peut supposer qu'une marque telle que [5] aurait paru trop insignifiante à ces deux éditeurs. Le relevé méthodique suivant restitue trois annotations verbales inédites ([25] à [27]), les redonne toutes dans leur ordre, avec les annotations non-verbales, sans préjuger de leur intérêt. Son exhaustivité sert le projet d'une compréhension en contexte.

## 3) Œuvres de Cicéron (Gryphe, 1540)

*M. Tullii Ciceronis Opera*, Ex Petri Victorii Castigationibus, Lugduni apud Seb. Gryphium, 1540, pp. 356-358 (BnF: RES-X-2293).

Le massicotage de l'exemplaire, dont la reliure a été refaite, a endommagé quelques annotations. Dans le *De Oratore*, trois pages font l'objet d'annotations verbales et non-verbales autour de Roscius. Sauf mention contraire, toutes sont tracées à l'encre<sup>9</sup>.

#### p. 356

Antoine identifie deux raisons expliquant que les plus grands orateurs soient comme intimidés avant de prendre la parole.

**Haut de page :** « Roscius n'a pas voulu jouer. Ou il se trouvait mal » [8].

Marge gauche:

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Catalogue des livres précieux, manuscrits et imprimés faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, Paris, 1878, n° 81, p. 61. Voir Bonnefon, art. cité, n° XXII, p. 194.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Racine, Œuvres, éd. P. Mesnard, Hachette, 1865, t. 6, p. 333; éd. R. Picard, t. 2, Gallimard, 1966, pp. 978-979.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Paule Koch, « Sur quelques livres de la bibliothèque de Racine », RHLF, juillet 1975, p. 610.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. éd. Picard, pp. 977-978 (d'après Mesnard).

- « On ne réussit pas toujours » [9] (§ 123); trois lignes soulignées (trad. :
  « même pour les meilleurs orateurs, l'événement est bien loin de répondre à leurs attentes », d'où leur crainte de l'insuccès).
- « On excuse dans les autres arts, mais non pas l'Orateur » [10] ; accolade sur six lignes [11] (§ 124), largement soulignées, et résumées par [8] et [10].
- Accolade face à quatre lignes soulignées [12] (§ 125): par comparaison avec le comédien, l'orateur encourt le blâme pour la moindre faute, qui a vite fait de passer, dans l'opinion, pour son défaut caractéristique; idée résumée par [14].
- Soulignement sur quatre lignes (§ 126, où l'exemple porte sur Apollonios d'Alabanda, qui excluait les élèves orateurs quand il les jugeait incapables d'y réussir), puis sur deux (§ 127) [13].

Bas de page :

« Sévérité que l'on a pour les fautes d'esprit. Un Maître renvoyait ses Écoliers, quand il ne leur trouvait point de naturel » [14 et 15]. Ces deux annotations successives résument les §§ 125 et 126.

## p. 357

Haut de page :

« Roscius » [16]

Marge droite:

- « Na » (nota) [17], et au-dessous « Qualités de l'Orateur » [18] ; épais trait à la mine, et accolade à l'encre face au soulignement complet des trois premières lignes [19] (suite de la page précédente) (face § 128 : l'orateur doit tenir du dialecticien pour la finesse, du philosophe pour la pensée, du poète pour l'expression, du jurisconsulte pour la mémoire, du tragédien pour la voix, de l'acteur pour le geste).
- « <u>Roscius</u> » [20], au-dessus de deux marginales (§§ 129-130) : « Il n'a jamais pu trouver de Disciple qu'il pût souffrir » [21], « On appelait Roscius, tous ceux qui excellaient dans leur Art » [22] ; grande accolade sur toute la hauteur de ces deux notes [23] ;
- un peu plus des quatre dernières lignes soulignées [24] (§ 130, à propos de Roscius; trad.: « pas un de ses mouvements qui ne soit la perfection, la grâce même, pas un qui ne soit exactement celui qui convient, le plus propre à toucher et à plaire. Aussi depuis longtemps est-il arrivé à ce résultat, qu'on dit d'un artiste quelconque, pour signifier qu'il excelle dans sa partie: c'est le Roscius de son art »).

# p. 358

Haut de page :

« <u>Roscius</u> » [25], « <u>Decere</u> » [26]

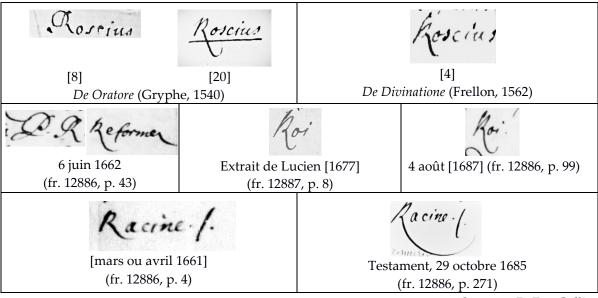
Marge gauche:

- « <u>Decere</u> » [27], « Le Principal est de plaire, et c'est ce qui ne se montre point » [28] (face § 132), lignes et mots soulignés, en particulier la dernière phrase « caput esse esse artis decere : quod tamen unum id esse quod tradi arte non possit » [29] (trad. « ce point capital de l'art, la convenance, est le seul précisément que l'art ne peut enseigner »)<sup>10</sup>.

Dans le Gryphe 1540, une dizaine de marques concernent donc le comédien Roscius, dont le nom apparaît souligné à trois reprises, tandis que les deux occurrences du verbe *Decere* le sont également. En supprimant ces dernières, on peut penser que Mesnard a négligé un élément contextuel de premier ordre.

## Hypothèses de datation

Toutes les annotations collationnées dans les trois Cicéron de Racine affichent une graphie mature que l'on distingue aisément de la graphie scolaire datant de Port-Royal. Trois grandes périodes ont ainsi été distinguées par Roy C. Knight, grâce au V majuscule à boucle, dont l'ornementation va se simplifier jusqu'à former un U tracé d'un trait courbe, sans pointe, ou encore au y, dont le jambage remonte à droite dans les manuscrits les plus anciens, mais fuit de plus en plus vers la gauche par la suite. Ni V ni y dans les annotations qui nous occupent ici, mais des R majuscules développant deux voire trois formes distinctes. En voici des échantillons :



Sources : BnF et Gallica

Tout effort de datation se heurte aux possibles variations de la graphie et aux lacunes de la correspondance, ce qui n'empêche pas quelques hypothèses. Comme il apparaît dans la lettre du 6 juin 1662, la majuscule calligraphiée visible en [8] comme en [16] coexiste encore dans la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les marginales suivantes ne concernent plus Roscius. Quintilien paraphrase Cicéron (XI, III, § 177), souligné par Racine (fr. 12888, p. 461).

correspondance avec une forme cursive, à laquelle peu à peu elle cède la place, sans doute par influence de la signature et de la pratique épistolaire : en relèvent les notes [20], [22], [25]. Dans les marques [2] et [4], le fût du R se détache et part de très haut, tandis que la jambe descend sous le mot ; ces variations amorcées en 1662 s'affinent dans les occurrences [20] et [25]. Les marques des types [8], [20] et [4] semblent ainsi appartenir à trois périodes, ce qui dans l'annotation du *De Oratore* suggère deux strates, l'une près de 1660, l'autre postérieure, car la graphie un peu scolaire, moins anguleuse toutefois que dans [1], laisse place à une écriture plus personnelle. Pour le *De Inventione*, la concomitance des V à boucle et des R cursifs incite à proposer 1662-1663. Enfin, l'annotation du *De Legibus* est la plus tardive. Mais pourquoi Racine, bien après le collège, lisait-il encore les rhétoriques de Cicéron ?

#### Commentaire des annotations : Roscius et la bienséance

Avec les traces [2] à [4], Racine identifie un personnage bien connu, et ce après l'ensemble [6]-[29], qui a trait à l'éloquence, et en particulier à l'*actio*. Quelques annotations concernent d'abord la difficulté de l'art oratoire, qui en rend le succès très incertain ; les personnages raciniens en font l'expérience<sup>11</sup>.

Dans les pages 356-358 du Gryphe 1540, le nom de Roscius se trouve isolé et souligné à trois reprises. On le lit en p. 358 à gauche de *Decere*, verbe répété au-dessus de la sentence [28], et souligné chaque fois. Loin d'être négligée au XVII<sup>e</sup> siècle, cette association apparaît au contraire comme l'un des lieux de la bienséance. La Mothe Le Vayer renonce à définir la notion, « puisque Roscius et Cicéron ont cru qu'il n'était pas possible d'en donner aucune leçon suffisante »<sup>12</sup>, et à sa suite Rapin l'évoque pour la même raison<sup>13</sup>. Or les marques [28] et [29] vont dans ce sens : « ce qui ne se montre point » (*quod tradi arte non possit*), c'est ce qui ne peut *s'enseigner*. La bienséance est un principe contraire à l'idée d'une « doctrine classique », car son irréductibilité aux règles en fait un jalon de la naissance du goût, ce qui justifie la méditation de Cicéron plutôt que sa lecture. Au fond, la recherche d'une *rhétorique adulte*<sup>14</sup>, bien représentée par la considération sur la vieillesse de Roscius [5], donne les meilleurs motifs à sa relecture.

Provoqués par la querelle des *Imaginaires*, en 1666, les écrits sur la moralité du théâtre vont discuter la dignité du comédien. Dans sa *Dissertation sur la condamnation des théâtres*, publiée en août, d'Aubignac allègue le Cicéron du *Pro Roscio*, qui établit l'honnêteté de cet acteur par opposition avec le plaignant<sup>15</sup>. On ignore si Racine a relevé ce passage, mais il a noté

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Voir en part. M. Hawcroft, « La mauvaise rhétorique chez Racine », dans *Racine poète*, Poitiers, éd. B. Louvat, D. Moncond'huy, *La Licorne*, n° 50, 1999, pp. 355-368.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> La Mothe Le Vayer, Considérations sur l'éloquence, Paris, S. Cramoisy, 1638, p. 191.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Rapin, *Comparaison de Démosthène et de Cicéron* [1670], XIII, éd. 1684, p. 40, sur la bienséance; sur Roscius et la prononciation, voir *ibid.*, p. 14, et *Réflexions sur l'usage de l'éloquence*, II, XII, éd. 1684, p. 30.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir J. Lecompte, « Bienséance(s) : histoire d'une notion-clé dans la théorie rhétorique et poétique de Rapin (1659-1687) », dans *Bienséances et Poétique théâtrale au XVII*<sup>e</sup> siècle en France, dir. G. Declercq, *Revue d'Histoire du Théâtre*, à paraître fin 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> [Abbé d'Aubignac], Dissertation sur la condamnation des théâtres, Paris, Pépingué, 1666, p. 147, et pp. 208-209.

l'« Excellence de Roscius » [6], et par là justifié l'antonomase [22]. Publié en décembre, le *Traité de la comédie et des spectacles* du prince de Conti est suivi d'extraits tirés des Pères, dont l'un emprunte à saint Augustin une glose sur le *Pro Quinctio* qui fait dire à Cicéron que la vertu aurait dû éloigner Roscius de la scène<sup>16</sup>. En 1752, cependant, Louis Racine convoque le même passage en faveur du théâtre. A-t-il encore sous les yeux l'exemplaire annoté par son père, quand il rappelle la supériorité de Roscius dans sa profession ?

Quiconque excellait dans un Art, était appelé un *Roscius*, parce que dans le sien il avait porté si loin la perfection, que ce que nous en lisons serait incroyable, si nous ne le lisions dans Cicéron, si grand Juge dans l'Art de la Déclamation<sup>17</sup>.

Contre Rollin et l'abbé Du Bos, Louis Racine affirme plus loin que prononciation et gestes n'étaient pas séparés dans la déclamation théâtrale de Roscius. Avec Cicéron (*De Orat.*, III, LVII, § 216) et Quintilien (XI, III, § 84 et *passim*), il montre que cette séparation est tout sauf naturelle. Une autre mention de Roscius à ce sujet n'a semble-t-il pas été marquée par Racine<sup>18</sup>. Il n'en reste pas moins que l'attention portée au comédien ne tient pas à l'anecdote savante, mais à un *contexte*, doublement emblématique d'une réflexion sur la bienséance et sur l'*actio*.

## Ombres manquantes : le problème de l'absence de marques

Toute annotation renseigne sur ce qui a été distingué. Un soulignement, une accolade ou une sentence enregistrent un certain degré d'intérêt du lecteur. On ne doit cependant pas exclure de s'interroger sur les lacunes de l'annotation.

À un seul moment Quintilien évoque la prononciation de Roscius, plus vive que celle d'Ésope (XI, III, § 111). Le chapitre porte sur l'*actio*. Mais dans son cahier d'extraits copiés à Port-Royal vers 1656, Racine suspend sa copie juste avant la mention des comédiens. Il privilégie l'idée d'une conformité du rythme d'élocution avec le contenu. Louis Racine s'appuie beaucoup sur ce chapitre III dans ses réflexions sur la déclamation. Mais quoique l'exemplaire Estienne 1542 (BnF : Rés X 1063) comporte de nombreuses traces de lecture, sans doute au moins de 1656 à 1674, ce qui en fait son exemplaire de référence, il apparaît que seuls les livres VII et XI sont vierges de toute annotation<sup>19</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> La citation du *Pro Quinctio* de Cicéron, XXV, donnée par S. Augustin figure à la suite du *Traité de la comédie et des spectacles*, Paris, Louis Billaine, 1667, p. 104. Voir P. Nicole, *Traité de la Comédie et autres pièces d'un procès du théâtre*, éd. L. Thirouin, Paris, Champion, 1998, notice, pp. 185-193. On trouve ces mots chez Quintilien, mais Racine n'a pas relevé le passage (IX, III, § 86).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> L. Racine, *Traité de la poésie dramatique*, ch. XII, dans *Remarques sur les Tragédies de Jean Racine*, 3e vol., Amsterdam / Paris, Rey, Desaint et Saillant, 1752, p. 157 (voir « De la Déclamation théâtrale des Anciens », 9 janvier 1748, dans *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris, Imprimerie royale, vol. 21, 1754, pp. 209-224).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> « Numquam agit hunc uersum Roscius eo gestu, quo potest » (*De Orat.*, III, XXVI, § 102), trad. de l'abbé Fraguier donnée par L. Racine : « Jamais Roscius n'a prononcé avec le geste qu'il aurait pu ce Vers mais il le laisse entièrement tomber afin de relever par sa prononciation entrecoupée les Vers qui suivent » (*ibid.*, pp. 338-339).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dans *Racine, lecteur de Quintilien,* éd. G. Declercq, coll. J. Lecompte, à paraître chez Champion, on pourra notamment lire une édition du cahier, des annotations, et notre synthèse, « Racine annotateur ».

En revanche, les marges du livre I, comportent plusieurs annotations au chapitre XI en rapport avec la bienséance et l'*actio*, certaines en latin, d'autres en français. Nous en limitons le relevé.

## p. 65

## Marge droite:

- « Gestes », au-dessus de quatre annotations, dont les deux premières sont en français : « Prononcer les dernières syllabes », « Accommoder le geste à la voix et la voix au geste » ; long trait vertical face §§ 8-10.
- « Comædia' ad augendam eloquentiam valent » (face § 13).

Plusieurs passages sont soulignés : « gestus ad uocem, uultus ad gestum accommodetur » et la sentence « nihil potest placere quod non decet » (§§ 8 et 11). En page suivante, « Gestes » et « Contenance » apparaissent en marge, tandis que « Chironomia » est souligné dans le texte. Face aux excerpta du fr. 12888, ces mêmes phrases avaient donné lieu en latin à des notes similaires, dont « Ars actionis occultanda », « Gestus leges », « Indecora displicent » (p. 260), ou encore « Chironomia » (p. 261). Dans ce premier livre consacré à la formation de l'enfant que l'on destine à la carrière d'orateur, Quintilien insiste donc sur la convenance des gestes, car rien ne plaît que ce qui convient, et il préconise la lecture des comédies pour s'y entraîner. L'intérêt marqué à cet endroit par Racine rejoint les annotations [6] et [25-27], qui signalaient l'impossibilité pour Roscius de trouver un disciple. Les difficultés pédagogiques ramènent au decere : la bienséance ne s'enseigne pas. Certes, on ne naît pas orateur, mais « le premier rôle revient à la nature » (« primas partis esse naturæ », souligné par Racine), ce qui suppose les meilleures prédispositions.

Lâcher la proie pour l'ombre, apparemment, ne promet pas toujours mauvaise chasse, même si la poursuite ne va pas sans difficultés. Il faut transcrire lisiblement les annotations sans préjuger de leur intérêt, les renvoyer au contexte qui les a provoquées, envisager différentes strates de lecture et, d'un livre à l'autre, reconnaître des intertextes. Mais à notre tour il convient ensuite de faire de cet ensemble une lecture, en espérant saisir un fragment d'une bibliothèque mentale. Avec Roscius et la bienséance de l'actio, Racine médite les leçons du comédien et de l'orateur, de sorte que l'on surprend alors en formation l'un des points d'articulation entre l'éloquence et le théâtre, ainsi que l'idée d'une excellence et d'une dignité du comédien.

Jérôme Lecompte Université Rennes 2